

là de ce que les vaincus eurent à souffrir, dans le principe, de la tolérance si vantée des fils de Mahomet (1).

652.

A peine le prophète eut-il fermé les yeux, que l'on se disputa dans Médine pour le choix de son successeur. Les Moadgériens prétendaient se réserver l'élection, comme les premiers sectateurs de l'Islam; les Ansariens, parce qu'ils l'avaient défendu. Le sang aurait coulé entre eux si Osama, qui avait son camp à Jorf, n'eût ramené l'armée, planté l'étendard sacré devant la porte du prophète et maintenu l'ordre.

La succession était disputée entre Ali, Omar et Abou-Bekr. Le premier prétendait avoir un droit héréditaire comme fils d'Abou-Taleb et comme époux de Fatime, fille unique de Mahomet; en outre, le prophète l'avait déclaré son kalife dans un temps où l'ambition ne faisait pas désirer un poste qui exposait à beaucoup de dangers sans procurer aucun honneur. Mais Aïscha, la femme préférée du défunt, et qui, en recueillant son dernier soupir, était devenue sacrée pour les musulmans, desservait Ali; car elle se souvenait qu'il avait refusé d'ajouter foi à sa justification, la fameuse nuit où elle s'était égarée hors du camp.

Omar était le glaive de Mahomet, qui avait dit de lui : « Si Dieu voulait donner à la terre un nouveau prophète, il n'en choisirait pas d'autre qu'Omar. »

Abou-Bekr, beau-père du prophète, traité par lui avec toutes les distinctions de faveur que méritaient ses services, et chargé de faire à sa place la prière dans la mosquée quand ses forces ne le lui permirent plus, était soutenu vigoureusement par Aïscha; il l'emporta donc sur ses deux concurrents, et les scheïks lui tendirent la main droite : cérémonie d'inauguration à laquelle fut substituée plus tard celle de ceindre l'épée à deux tranchants et de prêter le serment de fidélité. Omar, sincèrement dévoué à l'Islam, fit à la paix le sacrifice de son ambition; Ali fut contraint par les armes d'obéir ou de dissimuler; mais une grande partie des musulmans proclama toujours ses droits, considérant les premiers califes comme des usurpateurs.

Les successeurs du prophète se contentèrent du titre de kalife (*kalifresoul Allah*, vicair de Dieu); mais, comme lui, ils réunirent l'autorité temporelle et ecclésiastique, interprète-

(1) « Loin de réduire en servitude les peuples vaincus, les Arabes les considéraient comme des frères, et leur donnaient part aux privilèges de la nation dominante, pourvu qu'ils embrassassent l'islamisme. Ils étaient, en outre, justes, bienfaisants, généreux. » (MULLER, *Hist. universelle*, liv. XIII.)